



Préavis Municipal n°23/2025  
Demande de crédit d'investissement relatif au remplacement de  
la place de jeux du collège

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

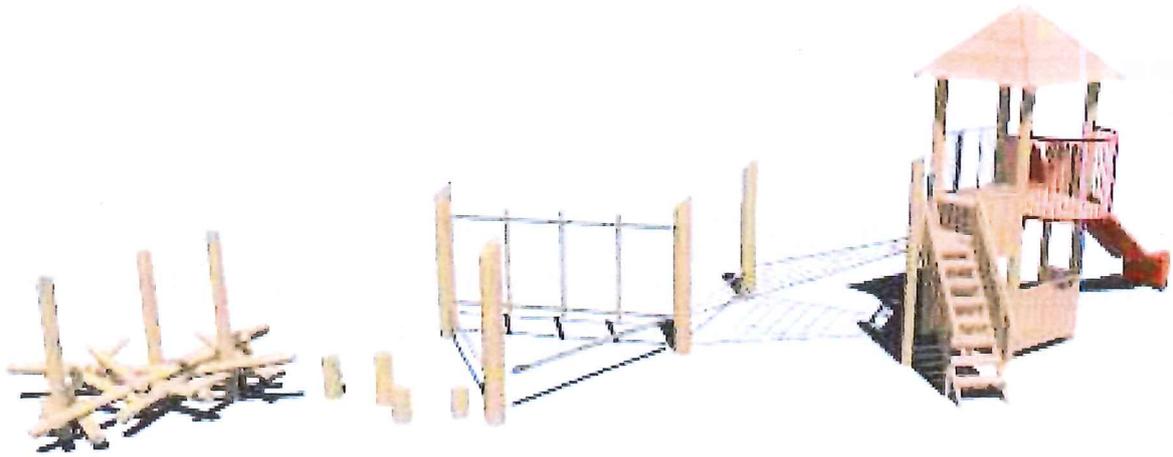
**Préambule**

L'aire de jeux est idéalement située à proximité du collège, de la Grande Salle, de l'épicerie du village ainsi que du Pump Track récemment terminé. Très appréciée des familles, elle propose des équipements de jeux adaptés aux jeunes enfants.

Cependant, l'aire de jeux ne répondant plus aux normes de sécurité actuelles, la Municipalité envisage une rénovation complète du terrassement comprenant également le remplacement intégral des équipements de jeux existants.

**Présentation du projet**

- Installation de chantier et travaux préparatoires ;
- Terrassement pour les nouveaux jeux ;
- Balançoire à bascule ;
- Jeu à ressort ;
- Combinaison à grimper ;
- Balançoire nid d'oiseau avec balançoire simple en châtaigner ;
- Creuse et construction des fondations nécessaires pour les nouveaux jeux ;
- Fourniture des dalles antichocs avec système de drainage, perméable en granulé de caoutchouc (hauteur de chute 150cm) ;
- Montage et installation des nouveaux jeux ;
- Remise en place des terres végétales, ameublement de toutes les zones à engazonner ;
- Ensemencement des pelouses ;
- Pose d'un panneau d'information en aluminium imprimé, texte et logo à choix.



Le total des travaux se monte à CHF 100'000.-TTC.

1	Travaux préparatoires, terrassements et finitions	14'000.- CHF
2	Différentes structures de jeux	76'100.- CHF
3	Divers et imprévus	2'400.- CHF
	TVA	7'500.- CHF
	<b>Total TTC</b>	<b>100'000.- CHF</b>

## Mandataire

Les travaux seront effectués par l'entreprise Pury Paysagistes SA qui offre un rabais de 5% ( non inclus dans le devis ci-dessus).

## Financement

Les travaux seront financés par les disponibilités communales ou par un emprunt maximum de CHF 100'000.- aux meilleures conditions du moment.

## Amortissement

Le total de l'investissement sera amorti sur une période de 10 ans, soit CHF 10'000.-/par an au maximum.

## Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général d'Arnex-sur-Orbe :

- Vu le préavis municipal n°23/2025 « Demande de crédit d'investissement relatif au remplacement de la place de jeux du collège » ;
- Oui le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

Décide :

- D'allouer un crédit d'investissement de CHF 100'000.- pour financer les travaux de remplacement de la place de jeux du collège ;
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par les disponibilités communale ou par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Reynold Michel



La secrétaire municipale  
D. Michon-Gremion



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 septembre 2025